DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Educateur spécialisé

DEF-CDEF

Service d'Accueil d'Urgence et Temporaire 15-17 ans

Poste n°0000004733

Caractéristiques du poste :

Conditions d'accès	
Métier : Educateur spécialisé	Diplôme ou équivalence : DEES
Filière(s) concernée(s) : socio-éducative	Corps d'emploi : assistant socio-éducatif
Eligible CTI : ☒ oui ☐non	Grade : tous les grades du corps
Encadrement : ☐ oui ☒ non Nombre de personnes à encadrer : ….	Encadrant de direction ☐ Encadrant de service ☐ Encadrant de proximité ☐
NBI : ☒ oui ☐non	Nombre de point : 13 points
Localisation administrative et géographique	
Adresse de la direction : 4, Boulevard du Finistère – Bâtiments des directions de la solidarité – 29 000 QUIMPER Cedex	
Lieu d'affectation de l'agent : 731 Route de la Garenne, 29600 St Martin des Champs	Résidence administrative du poste : St Martin des Champs

Descriptif du poste :

Le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF) est un établissement public de protection de l'enfance intervenant sur l'ensemble du territoire finistérien. Doté d'une capacité de 297 places, il accueille des mineurs de 0 à 17 ans en internat et accompagne des enfants confiés en famille d'accueil.

L'éducateur spécialisé intervient au sein de l'Unité enfance de Morlaix, plus précisément au sein du service d'accueil d'urgence et temporaire 15-17 ans.

Missions :	Activités :
Accueillir et accompagner les mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance dans le cadre d'une mesure administrative ou judiciaire, en internat et en urgence.	• Assurer au mineur un accueil sécurisant • Assurer une présence éducative continue sur le service • Accompagner et conseiller les mineurs dans les actes de la vie quotidienne • Planifier et mettre en œuvre des actions éducatives adaptées • Organiser des activités ludiques et éducatives • Déterminer et mettre en œuvre les règles de vie collective
Observer et évaluer la situation du mineur dans le cadre de son accueil.	• Observer le mineur dans ses interactions avec ses pairs, les professionnels et sa famille • Observer les compétences et capacités du mineur (autonomie, indépendance, …) • Evaluer la situation du mineur et ses besoins dans un délai court
Travailler avec les familles	• Associer les parents à l'évaluation • Créer une relation de confiance favorisant un travail avec les familles • Préparer et réaliser les entretiens familiaux • Favoriser l'exercice de l'autorité parentale • Organiser et encadrer les modalités de droit de visite et d'hébergement • Identifier, faire émerger et/ou soutenir les compétences parentales • Identifier et favoriser le lien avec les personnes ressources pour le mineur et sa famille, et les éventuels tiers digne de confiance • Lire le rapport d'évaluation aux parents
Travailler en équipe	• Participer aux réunions d'équipe • Assurer la référence en binôme • Co-intervenir avec le psychologue du service • Utiliser les outils de communication en vigueur sur le service • Savoir interpeller le responsable de service en cas de nécessité • Participer aux réunions institutionnelles
Rédiger les écrits professionnels	• Rédiger les notes d'information, les notes d'incident et le rapport d'évaluation • Transmettre par écrit les informations permettant d'assurer une continuité dans l'accompagnement des mineurs
Participer à la proposition d'orientation	• Soutenir les propositions d'orientation lors des audiences • Accompagner la mise en œuvre de l'orientation après validation du projet

Travailler en partenariat et en réseau	• A l'admission, récolter les informations nécessaires à la compréhension de la situation auprès de tous les acteurs concernés • Participer aux synthèses • Présenter la situation du mineur au futur lieu d'accueil

Évolution possible : Les missions peuvent évoluer en fonction des besoins du service en milieu ouvert et/ou service d'internat, en lien avec les évolutions et les orientations politique du Conseil départemental.

Santé sécurité au travail

Chaque agent doit prendre soin de sa santé et veiller à sa sécurité et celle des autres personnes présentes sur le lieu de travail. Il doit respecter les instructions et consignes fixées par son responsable.

Compétences :

		Niveau requis à la prise de poste*	Niveau attendu*
Savoir faire (compétences métier)	Connaissance du cadre institutionnel de la protection de l'enfance Connaissance du développement physique et psychologique de l'enfant	Niveau : 3	Niveau : 3
	Capacité à gérer un groupe de jeunes accueillis en urgence, en internat éducatif : gestion de la vie quotidienne, mise en place d'activités et de règles de vie, gestion de conflits…	Niveau : 3	Niveau : 3
	Capacité à établir une relation de qualité avec les mineurs Capacité à s'adapter à son interlocuteur Capacité d'analyse afin d'évaluer la situation du mineur	Niveau : 3	Niveau : 3
	Capacité à mener des entretiens et à médiatiser les relations familiales	Niveau : 3	Niveau : 3
	Bonne aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire Capacité à se remettre en question	Niveau : 3	Niveau : 3
	Aptitude à l'accueil et à l'encadrement des stagiaires éducateurs en cours de formation	Niveau : 2	Niveau : 3

Savoir être (compétences comportementales)	Maîtrise de soi et autorité	Niveau : 3	Niveau : 3
	Résistance au stress et patience	Niveau : 3	Niveau : 3
	Réactivité et tolérance	Niveau : 3	Niveau : 3
	Objectivité, capacité à prendre de la distance	Niveau : 3	Niveau : 3
	Ecoute, empathie, bienveillance	Niveau : 3	Niveau : 3
	Disponibilité	Niveau : 3	Niveau : 3

Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Niveau 4**
Notions/Débutant	Travail en semi autonomie/Qualifié	Maîtrise	Expertise

Fonction du supérieur hiérarchique : Responsable de service éducatif

Mise à jour le : 03/07/2026

Conditions d'exercice :

Moyens mis à disposition :	Ordinateur, imprimante, photocopieur, téléphone, véhicule
Exigences du poste	Horaires atypiques (soirée, nuit, week-end, jour férié), disponibilité, déplacements
Environnement lié au poste de travail	Bureau partagé, exposition au bruit Les fonctions s'exercent auprès de mineurs et de familles pouvant se trouver en situation de vulnérabilité, susceptibles de manifester des comportements difficiles, notamment des attitudes d'opposition, d'intimidation ou d'agressivité, réelles ou perçues. La capacité à faire face à ces situations constitue une condition inhérente à l'exercice de toute fonction en protection de l'enfance. Ces situations font l'objet de mesures de prévention et d'un accompagnement institutionnel, incluant notamment le travail en équipe, l'encadrement hiérarchique, la supervision, la formation continue et des procédures de gestion des situations à risque.
Télétravail	☐ oui selon les nécessités de service ☒ non

Pour rappel :
La fiche de poste est susceptible d'évoluer
Tout agent est soumis à des droits et obligations (sens du service public, esprit d'équipe, professionnalisme, capacité d'adaptation, devoir de réserve)